

# Pages de gauche

## Mensuel d'opinions socialistes

### ÉDITORIAL

## Redistribution des cartes

La politique suisse réserve parfois des surprises. Celle de décembre en fut une bonne. Sous l'impulsion de la gauche, la grande majorité des députés PDC, faisant preuve pour une fois d'audace, et une petite minorité de radicaux, ont réussi à écarter le «mouton noir» du gouvernement et mettre fin à la présence du leader de l'UDC à la tête de la Confédération.

Cette victoire surprenante et paradoxale, après les résultats des élections d'octobre, ne doit cependant pas nous réjouir trop vite. En effet, tout d'abord, le coup Widmer-Schlumpf, au-delà de son brio et de la joie profonde qu'il nous a procuré, n'est-il pas le cache-sexe d'une gauche qui n'a pas voulu discuter sérieusement des conditions de sa participation au gouvernement? De plus, la nouvelle configuration des rapports de force politiques au niveau fédéral place la gauche, et le PSS en particulier, dans une situation délicate.

Le PDC et le PRD pour bien montrer qu'ils ne sont pas alliés à la gauche et pour rassurer leur électorat conservateur, sur lequel lorgne l'UDC, vont sans doute se «reprofilier» bien à droite. Cela d'autant plus que la tendance majoritaire de l'UDC, exclue du Conseil fédéral, va aussi jouer là-dessus et mettre sous pression les autres partis bourgeois. En effet, pour la gauche, il sera sans doute plus difficile d'influencer certains dossiers et de trouver des compromis acceptables avec un «centre-droit», qui penchera de plus en plus à droite.

Pour éviter que la victoire de décembre ne prenne un goût amer, la seule solution pour la gauche, si elle veut peser sur les grands dossiers politiques, sera de montrer sa capacité à gagner des victoires en votation populaire. La première est imminente, il s'agit de la votation du 24 février sur l'allègement de la fiscalité des gros actionnaires.

Réd.



Le dossier de ce numéro interroge la notion de responsabilité «sociale» des entreprises capitalistes. Les illustrations, elles, rappellent les moyens de mettre en question la finalité capitaliste elle-même de l'entreprise au travers du mouvement d'occupation qui anime l'Argentine depuis plusieurs années. Sur cette illustration datant de 2002, les ouvriers de l'ex-Acrow Metalica lancent l'occupation de leur usine, qui aboutira à la création de la coopérative Crometal.

### DOSSIER: LA RSE EN QUESTION

## La Responsabilité Sociale des Entreprises

La responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), représente à la base l'implication volontaire des entreprises dans la résolution active des problèmes sociaux et environnementaux. Il s'agit en particulier d'une réponse des multinationales aux soucis grandissants des citoyens-consommateurs face aux constantes violations des droits humains et aux détériorations environnementales. Les entreprises ont été forcées d'adopter un tel discours notamment grâce à un travail acharné de la société civile pour sensibiliser l'opinion publique. En effet, peu d'acteurs arrivent à faire face à des multinationales toutes puissantes et avec de forts moyens de pression contre les gouvernements. La sensibilisation de la population dans son ensemble reste l'une des rares possibilités pour protéger notre planète des dégâts causés par la concentration du pouvoir : le citoyen-consommateur a encore une arme, son pouvoir d'achat.

Ce fonctionnement pose toutefois des problèmes. D'abord, il se base sur une absence de développement d'un cadre législatif contraignant, qui serait la seule vraie manière de forcer les entreprises à aligner leurs actions avec les intérêts des habitants de notre planète. Ensuite, il transforme la gouvernance mondiale. Le pouvoir n'est plus exercé démocratiquement, à travers les gouvernements, mais se base de plus en plus sur nos moyens financiers et notre pouvoir d'achat. La croissance des inégalités renforce d'autant plus la concentration mondialisée du pouvoir vers des acteurs qui n'ont pas dans leurs objectifs prioritaires la philanthropie...

Réd.

Suite du dossier en pages 5 à 10

Syndicalisme  
La fonction publique vaudoise aux portes de la grève

Page 4

Cantons  
Obwald va un peu plus loin dans la fiscalité néolibérale

Page 13

Culture  
Les Azzuri au pays des Helvètes

Page 14

# Déceptions belges

Si l'affrontement politique qui prévaut en Belgique depuis l'été dernier suscite une déception, c'est bien celle de voir deux nationalismes s'affronter. On le sait, le différend porte sur le degré d'indépendance de la région flamande, plus riche, et sur les menaces que cette indépendance ferait peser sur l'unité de la Belgique tout entière. Ce n'est que le dernier rebondissement d'une vieille querelle qu'il serait vain de retracer, entre des Wallons autrefois riches et dominateurs, et des Flamands qui jouissent aujourd'hui d'une meilleure santé économique, et qui veulent en recevoir les dividendes.

Le débat semble figé entre partisans d'une plus grande autonomie, voire d'une scission pour les plus fanatiques, de la Flandre, et défenseurs d'une Belgique «une et indivisible». Les premiers n'hésitent pas à invoquer Wilson et son «un Etat pour chaque peuple», sans se rendre compte sans doute des catastrophes que ce principe a provoquées en Europe, et voudraient au minimum acquérir de nouvelles compétences, notamment en matière d'assurances sociales. Les seconds restent intransigeants sur l'unité politique que doit représenter la Belgique.

La défense grotesque tant elle devient tatillonne des frontières linguistiques, l'appel à l'histoire pour justifier l'existence d'une communauté (qu'il s'agisse de la Belgique tout entière ou du seul «peuple flamand»), les querelles territoriales (autour de Bruxelles pour l'essentiel), la stigmatisation des traits de caractère de l'autre «peuple» (les Wallons

seraient paresseux, les Flamands seraient xénophobes), tout ceci rappelle très exactement la teneur des discours nationalistes qui ont ensanglanté l'Europe durant un siècle et demi.

Ce qui est le plus regrettable, c'est que cette rhétorique nationaliste réapparaisse au cœur de l'Union européenne, au lieu même de ses plus importantes institutions. Or, s'il est une valeur que l'UE représente depuis sa création il y a cinquante ans, c'est bien le dépassement des anciens nationalismes et l'apparition d'un autre espace politique, post-national et, dans la mesure du possible, cosmopolite. Les Belges sont en train de nous démontrer l'extraordinaire rémanence des idées nationalistes, celle-là même qui leur assure une survie assez étonnante dans nombre de pays, du Danemark à l'Autriche, de la Norvège à la Suisse.

Les Belges sauront trouver, une fois encore, une solution temporaire à leurs problèmes. Cependant, j'aimerais rapidement évoquer deux principes qui pourraient faire partie de cette solution. Premièrement, accepter ce que je qualifierais d'esprit du fédéralisme, un refus d'accorder la préséance absolue à une communauté (ni l'Etat national, ni la région, ni la communauté linguistique). Deuxièmement, savoir réapprendre la mesure et une certaine «décontraction» dans la gestion des problèmes linguistiques. La langue doit redevenir un vecteur de communication, et non plus une source de discorde.

Antoine Chollet

## Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr.49.-  
Abonnement de soutien: Fr.130.-  
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chô-m-euse-ur-s): Fr.29.-  
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à  
info@pagesdegauche.ch  
www.pagesdegauche.ch

### Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

### Rédaction:

Samuel Bendahan (SB), Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), Nicolas Gachoud (NG), Mathieu Gasparini (MG), André Mach (AM), Raphaël Mahaim (RM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz (PhMi), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Julien Wicki (JW).

### Comité:

Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Dan Gallin, Dominique Hartmann, Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meillard, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

### Comité de parrainage:

Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane Rossini.

### Collaboration permanente:

Christian D'Andrès, Grégoire Junod, Salima Moyard, Philipp Müller, Marc Olivetta, Christian Vullioud.

### Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

### Mise en page:

Julien Wicki, Lausanne

### Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

### SOMMAIRE

- 1 Redistribution des cartes
- 2 Déceptions belges
- 3 Réforme des entreprises? Une fiscalité de classe!
- 4 La grève gronde dans la fonction publique vaudoise
- 5 à 10 Dossier: *La RSE en question*
- 11 Economie énergétique allemande: vivent les cartels privés!
- 12 Direction, la marchandisation de la santé!
- 13 Obwald: plus t'es riche, moins tu paies!
- 14 Chroniques culturelles
- 15 Rencontre avec Raymond Durous
- 16 La dernière – Agenda



# Réforme des entreprises? Une fiscalité de classe!

*La réforme de l'imposition des entreprises II prévoit de modifier cinq lois fiscales fédérales et principalement les lois du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct (LIFD) et sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID), régissant l'imposition du revenu. Si certaines modifications ne sont pas critiquables, la mesure phare, soit le privilège octroyé à certains actionnaires l'est à plus d'un titre.*

**Bastien Verrey**

La réforme favorise les détenteurs de droits de participation – soit les propriétaires du capital d'une société – en leur permettant de réduire la charge fiscale pesant sur les revenus de leurs actions ou autres parts sociales. Ils pourront, par exemple, réduire de 50 ou 40% le montant qu'ils reçoivent sur leurs actions (dividende), ou en cas de vente de ces droits réduire le gain imposable. La différence de pourcentage (50 ou 40) dépend de l'activité du contribuable: s'il détient ses droits de participation dans sa fortune privée, la réduction s'élève à 50%, s'il s'agit d'un commerçant de titres ou d'un entrepreneur détenant ses droits dans sa fortune commerciale, le pourcentage est de 40. Cette différence est également importante en cas de vente d'actions. Lorsqu'il s'agit d'un élément de la fortune privée qui est vendu, le contribuable ne paie pas d'impôt, à l'inverse, un gain dit «commercial», soit réalisé sur la vente d'un actif d'un entrepreneur, est imposé. La réforme permettrait de réduire ce gain de 40% lorsqu'il est issu de la vente de droits de participation.

Il faut toutefois préciser que ces avantages ne sont octroyés que si le propriétaire des titres détient 10% du capital de la société.

Le texte voté par le parlement favorise indûment une forme juridique par rapport à une autre, car sur l'ensemble des petites et moyennes entreprises (PME) suisses, seuls les

entrepreneurs ayant opté pour une société de capitaux ou une coopérative seraient avantagés, soit seulement 35% des 300'000 PME (voir Feuille fédérale, 2005 4469, 4550). Cela tient du fait que seuls ces types de socié-

*...Les pertes estimées pour la Confédération oscillent entre 86 et 130 millions de francs par an...*

tés peuvent verser des dividendes, car elles sont constituées sur la base d'un capital détenus par d'autres sociétés ou par des particuliers. Les tenants de la réforme justifient cette réduction du montant imposable en raison de la double imposition économique qui frappe le dividende. La société qui le distribue est imposée sur son bénéfice, le détenteur de l'action l'ajoute à ses revenus imposables. La Commission d'experts pour une imposition neutre des entreprises quant à la forme (ERU), mandatée par le Département fédéral des finances, est pourtant arrivée à la conclusion que la double imposition économique ne péjorait pas la situation de l'actionnaire par rapport aux entrepreneurs qui n'ont pas constitué une société de capitaux pour encadrer leur entreprise (cf. Rapport ERU, Berne 2001, p. 24). Dans le système actuel, une société de capitaux est fiscalement avantagée si elle ne distribue pas plus de deux tiers de son bénéfice.

## DES MESURES À SENS UNIQUE

Ces mesures allègent encore un peu plus l'imposition du capital, alors que le salarié ou l'entrepreneur qui a, par exemple, créé sa propre raison individuelle, est imposé sur l'entier de son revenu. Le parlement n'a pas jugé opportun de compléter la réforme par une imposition des gains réalisés lors de la vente d'actions détenues dans la fortune privée d'un contribuable. Cela aurait ainsi permis de combler une lacune et de prendre en compte ce que différents pays européens pratiquent déjà: une réduction certes sur les revenus tirés d'actions mais l'imposition des gains issus de leur vente.

Il convient de mentionner également une mise en danger pour les assurances sociales. Les pertes estimées par le Département fédéral des finances, en cas d'acceptation de la loi, oscillent entre 86 et 130 millions de francs par an.

Le Conseil fédéral avait, dans son projet, limité l'abattement à 20% pour les participations privées, en raison du risque encouru pour l'AVS.

## CONTRE-VÉRITÉS

Ainsi, la réforme de l'imposition des entreprises II ne renforce pas les PME, allège l'imposition du capital et ne favorise que les entreprises rentables. Elle a surtout pour effet d'éloigner les impôts directs de leur but premier: le financement des dépenses publiques votées par le parlement et soumises à l'approbation (tacite) du peuple et ce en fonction de la capacité contributive des contribuables. La réforme accroît l'aspect «directif» de l'impôt direct, créant de nouvelles inégalités entre les contribuables. A quand un débat de fond pour simplifier et rendre plus équitable l'impôt notamment par l'élargissement de l'assiette de l'impôt et la modération de ses taux?

## COUCHEPIN EN VISITE EN ÉGYPTE



# La grève gronde dans la fonction publique vaudoise

*Lundi 21 janvier, Buffet de la gare à Lausanne, un cri monte: «La grève est belle!». Aristide Pedraza du syndicat SUD ne cache pas sa joie à la vue des 300 mains unanimes (moins quelques abstentions) des collègues de la fonction publique, et du secteur parapublic vaudois, qui votent la grève pour le 31 janvier.*

Dans une rare unité syndicale, les trois organisations représentatives des travailleurs/ses avaient minutieusement expliqué les enjeux de la négociation sur DECFO-SYSREM, le projet du gouvernement visant à chambouler la grille des salaires (voir PdG n°60). A l'appel de SUD et du Syndicat des services publics (SSP), s'est ajoutée la voix de la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) qui se singularise d'habitude par sa retenue face à des mesures de combat. C'est donc un front uni qui se présente le 31 janvier dans la rue face au gouvernement. Il faut dire que depuis plusieurs mois de pseudo-négociations, les très maigres avancées obtenues l'ont été sous pression de la manifestation du 22 novembre 2007. Le gouvernement ne semble comprendre que l'épreuve du rapport de force.

## LA GRÈVE SE PRÉPARE

C'est sur les lieux de travail, que le mouvement de protestation se fera d'abord et qu'il sera décisif. Un infirmier se lève. Il est membre du SSP. Avec les collègues de son service au CHUV il prépare cette grève depuis des semaines. Des documents ont été produits, des tracts, un manuel «grève mode d'emploi». Il tient le tout à disposition des collègues qui voudraient s'en inspirer. Salve d'applaudissements! D'autres se lancent: «Dans mon collège, déjà 60% de grévistes annoncés»; «Le directeur de mon établissement va fermer le collège pendant la grève!»; «Nous ne pouvons pas nous mettre en grève, mais nous porterons un badge signalant notre solidarité, et nous irons en masse à la manifestation de l'après-midi.» etc.

Les fonctionnaires sont très remontés. Alors que

les comptes de l'Etat de Vaud annoncent un excédent historique de plus de 800 millions de francs, alors que les mesures d'austérité salariale se font encore sentir, alors que la majorité bourgeoise du Conseil d'Etat s'engage pour la réforme fiscale des entreprises II qui fera perdre des dizaines de millions au Canton, une nouvelle attaque sur les salaires est la goutte de provocation qui fait déborder le vase de la mobilisation.

## LE GOUVERNEMENT PANIQUE

Devant le mouvement qui gagne chaque jour de l'ampleur, le gouvernement sent le vent tourner. Il panique et commet des erreurs. Le 24 janvier,

alors que le matin même les syndicats avaient obtenu du tribunal cantonal un «acte de non-conciliation» ouvrant la voie à la grève, le Conseil d'Etat déclare

*...une nouvelle attaque sur les salaires est la goutte de provocation qui fait déborder le vase de la mobilisation...*

qu'il considère la grève illicite. Face au tollé suscité par ses déclarations anti-syndicales, le gouvernement doit faire volte-face et annonce deux jours plus tard que les grévistes ne seront finalement pas fichés.

Pour Julien Eggenberger qui préside le groupe SSP-

enseignement, «la grève doit changer le sens du projet qui est de redistribuer les salaires du bas vers le haut. Une forte mobilisation doit changer le cadre de la négociation». Et le syndicaliste de poursuivre: «Nous avons principalement quatre revendications. 1. un salaire minimum à 4000.- 2. une revalorisation salariale des fonctions dites «oubliées» comme les instituteurs/trices 3. pas d'arbitraire dans la fixation des salaires 4. pas de pertes de salaires pour les employé-e-s actuels.». Le gouvernement entendra-t-il ces demandes? Réponse dans la rue le 31 janvier.

Romain Felli

## Les bonnes résolutions pour 2008 de l'USS

*Dans sa conférence de presse du 8 janvier dernier à Berne, l'USS est revenue sur les Accords bilatéraux et les mesures d'accompagnement à la libre-circulation, dont le récent accord trouvé dans la construction ne peut et ne doit pas faire oublier les lacunes ni l'urgence du débat.*

**Le rapport du SECO sur l'application de ces mesures, paru en septembre dernier, mettait en exergue d'une part le nombre important d'abus décelés par les contrôles, notamment en matière de salaires, d'autre part également l'insuffisance du nombre de contrôles effectués.**

**La centrale syndicale exige donc un renforcement des mesures d'accompagnement, s'appuyant notamment sur deux points: une augmentation contraignante des contrôles (maintien des 11'000 contrôles pour les travailleur-ses détachées, et passage de 10'000 à 20'000 contrôles pour les employeurs suisses) ainsi qu'un durcissement des sanctions. Les raisons sont simples: selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre de travailleur-se-s provenant de l'UE a connu une forte progression durant l'année 2007, cela en raison de la bonne conjoncture et de l'annulation des contingents au 1er juin. En tout, les employeurs helvétiques ont engagé en 2007 pas moins de 150'000 nouveaux tra-**

**vailleur-se-sissus de l'UE, «soit environ 4% de toutes les personnes exerçant une activité lucrative en Suisse». On peut dès lors craindre que cet afflux important de main d'œuvre crée du dumping salarial et que l'insuffisance des contrôles ne permette pas de déceler et punir les infractions. Car le rapport du SECO mettait en lueur un fait apparemment logique: dans les branches où les contrôles sont fréquents, les abus le sont également... Quand on voit que certains cantons ont même demandé à la Confédération de réduire de 10% le nombre de contrôles obligatoires, on est en droit de s'inquiéter.**

**En outre, l'USS exige également de recourir à des sanctions réellement dissuasives pour les entreprises en infraction, soit des amendes systématiques et l'abandon de l'avertissement, trop léger, et qui reste aujourd'hui la principale mesure utilisée!**

## DOSSIER: LA RSE EN QUESTION

# (Ir)Responsabilité (anti-)Sociale des Entreprises

*La recherche du profit comme unique but pour les entreprises les amène souvent à prendre des décisions scandaleuses sur le plan éthique, humain ou écologique. Les entreprises peuvent-elles devenir socialement responsables?*

S'il n'existait aucune pression sur les top managers autre que celle de maximiser le bénéfice de leurs entreprises au profit des actionnaires, nul doute que la misère humaine serait encore plus grande. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les politiques des multinationales en matière de travail des enfants ou de protection de l'environnement avant que l'opinion publique occidentale ne se mêle des conditions de vie de ceux qui fabriquent leurs vêtements ou ballons de foot.

Comment, dans la société contemporaine, est-il possible d'imposer un cadre légal – social, écologique – que les entreprises doivent respecter?

## LA POLITESSE DES ROIS

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept qui peut être défini de plusieurs façons (voir page 6). La vision des multinationales et de certaines organisations internationales consiste à dire que les entreprises sont finalement dirigées par des êtres humains, qui ont eux aussi leur sens éthique. Ces dirigeants éclairés pourront, ensemble et de leur propre chef, mener des politiques socialement et écologiquement responsables. Cette définition part du constat fataliste que le pouvoir glisse inexorablement vers les entreprises, les Etats perdant de plus en plus leurs prérogatives dans un monde globalisé (voir page 7). Selon les multinationales, qui ont maintenant presque toutes une politique «éthique» même

pour les industries du tabac ou du pétrole, notre monde sera sauvé par la bonne volonté des dirigeants et par des initiatives communes sous contrôle privé et financier.

## LES CONCESSIONS DES PRINCES

Les entreprises vont-elles d'elles-mêmes se comporter de façon socialement responsable? Malgré l'émergence de l'éthique dans les entreprises, les actions n'ont comme valeur que leur rentabilité. La bienveillance en soi n'augmente par le cours boursier, mais la RSE peut aussi être vue comme une adaptation de l'entreprise aux préoccupations de la population, sous l'effet d'une pression extérieure. De nombreuses ONG ont donc œuvré pour sensibiliser les consommateurs, les instances internationales ou nationales et les citoyens aux malheurs causés par le capitalisme sauvage. L'impopularité des politiques d'entreprises dénuées d'éthique a rendu la responsabilité sociale de celles-ci rentable. La «bonne image» sociale et écologique des entreprises est devenue un instrument de marketing. La RSE peut donc être vue comme une pression des consommateurs sur les entreprises, par exemple par le biais d'ONG, qui les forcent à adopter des conditions de travail plus jus-

ARGENTINA.INDYMEDIA.ORG



Février 2003, Buenos Aires. Séance de préparation de la troisième Rencontre des usines occupées.

tes. Le défaut reste que l'important dans ce domaine sera toujours les apparences: une entreprise pourra faire semblant de mener une politique altruiste plutôt que d'agir réellement: cela est moins cher (voir page 8).

## LE POUVOIR AUX PEUPLES

Finalement, la RSE ne doit-elle pas plutôt être imposée par la société et les citoyens? Au lieu de maximiser les profits des entreprises en essayant au passage de ne pas faire trop de dégâts visibles, la politique devrait être de maximiser le bien-être de la population et de notre planète en adoptant des normes contraignantes au niveau international qui priment sur la recherche du profit (voir page 9).

Le concept de la RSE, tel que pratiqué aujourd'hui demeure

un véritable hold-up contre la démocratie: on essaie d'enlever à la population le droit de décider de son avenir, en faisant confiance aux plus puissantes organisations privées multinationales: les très grandes entreprises. Dans ce contexte, où ces entreprises prennent quotidiennement le pouvoir aux citoyens, les défis de la gauche sont nombreux et ardues: Il faudra savoir ramener les débats de société au niveau des organisations internationales, dont le caractère démocratique doit être renforcé, au lieu de laisser notre monde en proie à la destruction par les intérêts de minorités qui n'atténueront leurs dégâts que de façon minime lorsqu'elles y sont forcées (voir page 10).

Samuel Bendahan et  
Chantal Peyer

### Histoire d'une notion venue d'en haut

Petit historique d'une récupération.

6

### Consommateurs contre Citoyens

La RSE participe d'une forme nouvelle de gouvernance dangereuse.

7

### Un complot contre Nestlé?

L'attitude de la firme suisse est la meilleure illustration des limites de la RSE.

8

### Globaliser le droit

La globalisation économique appelle une globalisation de la résistance.

9

### Les obstacles au progrès social

Quelles alternatives à la RSE?

10

## DOSSIER: LA RSE EN QUESTION

# Histoire d'une notion venue d'en haut

*La notion de responsabilité sociale des entreprises est une réponse à l'illégitimité grandissante du système capitaliste. Son institutionnalisation en est une preuve de plus.*

Pour rendre compte de l'émergence de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), il est important de retracer en quelques étapes son évolution. Il apparaît que la RSE est une réponse relativement récente des élites politiques et économiques face à l'illégitimité grandissante du système capitaliste. En effet, si les luttes collectives pour de meilleures conditions de travail, contre la destruction de l'environnement et la mise en danger des conditions de vie par les entreprises ont toujours existé, tel n'a pas été le cas de la RSE.

## COMMENT ÉVITER DES NORMES CONTRAIGNANTES

Les années 1980 ont vu l'apparition de mouvements protestataires qui, pour atteindre des objectifs politiques, ont ciblé des intérêts économiques en organisant des actions de boycott (par exemple contre les banques suisses dans le cadre de la lutte anti-apartheid).

Ces actions visaient à dénoncer les entreprises et à les forcer à prendre

*la RSE est une réponse récente des élites face à l'illégitimité grandissante du système capitaliste....*

publiquement position. Les politiques de déréglementation et de privatisation des années 1980 qui ont accompagné la mondialisation néolibérale ont accru les pouvoirs des multinationales: afin d'éviter une contestation plus importante du système, il devenait important de chercher à définir des nouvelles normes non contraignantes. Il est en effet moins "dangereux" de discuter de certaines pratiques que de remettre en cause les conditions mêmes d'existence de la propriété privée des moyens de production et des causes de l'exploitation.

Dans les années 1990, les entreprises collaborent avec les omniprésentes ONG du Nord (Greenpeace, WWF, Oxfam, ou encore Amnesty International) et promeuvent codes de conduite, chartes d'entreprise et labels. L'action contre les "sweatshops" ("ateliers de la sueur"), où étaient produits en sous-traitance la plupart des habits vendus par les multinationales du textile, est emblématique de cette période. Face à ces enjeux, les ONG ont trouvé un nouvel espace d'action; leurs structures et l'étendue de leurs réseaux leur ont permis d'utiliser la RSE et de mener plusieurs campagnes. Désormais, les entreprises ont intégré dans leurs discours le fait qu'elles doivent inclure

les parties prenantes ("stakeholders") et non plus seulement les actionnaires («shareholders»).

## INSTITUTIONNALISATION DE LA RSE

À partir des années 2000, la RSE est institutionnalisée tant au niveau national que supranational. Au Royaume-Uni, Tony Blair a créé un nouveau ministère de la RSE (pour mieux le dissoudre en 2002). De plus, une loi oblige les fonds de pension à intégrer les dimensions sociales et environnementales dans

*...À partir des années 2000, la RSE est institutionnalisée tant au niveau national que supranational...*

leur politique d'investissement; les entreprises françaises cotées en bourse doivent, selon la loi sur les «nouvelles régulations économiques» de 2001, publier des indications sociales et environnementales; selon une loi de 2002, les entreprises belges ont la possibilité de demander un label social public pour un ou plusieurs de leurs produits. La Commission européenne est aussi de la partie et a publié en 2001 un "Livre vert" sur la RSE, ce qui représente un premier pas vers un développement législatif au niveau européen. L'ONU et ses agences, l'OIT et l'OCDE ont également entrepris des démarches visant à promouvoir et à encadrer la RSE, consacrant encore plus cette notion comme un indépassable horizon. Il serait encore possible de citer quantités d'autres initiatives de ce genre. Toutefois, cet accroissement exponentiel d'initiatives liées à la RSE est à mettre en parallèle avec la croissance non moins constante des inégalités au niveau mondial.

## Global Compact: le blanchiment des consciences

Le pacte mondial des Nations Unies est une déclaration non contraignante réunissant l'ONU, des ONG et de grandes entreprises. Une seule chose est sûre: il permet aux entreprises de se laver de tout soupçon en se targuant de la coopération avec les Nations Unies. Il existe même un terme anglais pour le phénomène d'utilisation de l'ONU pour nettoyer son image: le «Bluewash». Le pacte mondial (Global Compact) est une charte qui met en avant dix principes de responsabilité sociale des entreprises, au travers de quatre volets principaux: Droits humains, travail, environnement et corruption. Ainsi, toutes les entreprises membres, comme par exemple Nestlé, UBS, Suez, Novartis, Nike ou Total s'engagent à respecter et faire respecter les droits humains, garantir la liberté d'association et éliminer le travail des enfants ou la discrimination. Nous serons heureux d'apprendre que des entreprises comme Areva (nucléaire) ou EADS (armement, aviation) soutiennent une «approche suivant le principe de précaution» en ce qui concerne les challenges environnementaux. Pourtant, le pacte mondial représente on ne peut mieux l'optique des multinationales de la responsabilité sociale des entreprises. Il redore leur blason, permet des opérations de communication, mais n'est pas du tout contraignant. Il n'existe aucun mécanisme de coercition, ni même de surveillance. Il s'agit donc, aussi absurde que cela puisse paraître, d'une plateforme où l'on peut dire à peu près n'importe quoi, sans la moindre exigence de véracité dans les propos tenus. Et c'est là-dedans que s'engage l'Organisation des Nations Unies en termes de RSE...



ARGENTINA.INDYMEDIA.ORG

Comme en première page, il s'agit des ouvriers de l'ex-Acrow Metalica lors de la troisième occupation, en 2002, de leur usine.

## DOSSIER: LA RSE EN QUESTION

# Consommateurs contre Citoyens: l'argent prend le pouvoir

*La montée en puissance fulgurante des entreprises multinationales leur donne de plus en plus d'impact par rapport aux gouvernements. Qu'est-ce qui guidera leurs décisions?*

Imaginez un Etat « Société Anonyme ». Chaque citoyen et chaque citoyenne pourrait acheter des actions de cet Etat. Lors des votations populaires, chacun disposerait d'un nombre de vote égal au nombre d'actions qu'il possède. Les pauvres ne voteraient donc pas, et les riches auraient des voix innombrables. Cette idée qui peut paraître aberrante à beaucoup de personnes représente pourtant la réalité qui se cache derrière la responsabilité sociale des entreprises.

## LA FORTUNE EST LE POUVOIR

Deux mécanismes sont en train de transformer la gouvernance mondiale vers une ploutocratie, c'est à dire une dictature des riches. Il s'agit des deux mécanismes de pression principaux qui existent sur les entreprises aujourd'hui. Le premier, qui est

aussi le plus évident, est le système de l'actionnariat. Les grandes entreprises sont détenues par des actionnaires, et ceux-ci détiennent un certain pouvoir sur l'organisation qui dépend du nombre d'actions possédées.

## LA CONSOMMATION COMME BULLETIN DE VOTE

Le second mécanisme est la pression du consommateur/trice. Pour faire des profits, l'entreprise doit vendre ses biens et services, et elle est donc à la merci de ses client-e-s, qui sont toutefois rarement organisés. C'est cette pression des clients, souvent grâce à un travail acharné de sensibilisation par les ONG, qui a été le principal moteur de la politique de responsabilité sociale des entreprises. Mais cette pression reste loin d'être démocratique: les client-e-s

à même de faire pression sont ceux qui ont un pouvoir d'achat suffisant. En d'autres termes, pour une entreprise dont les agissements sont mondialisés, les client-e-s qui seront véritablement capables de faire pression sont minoritaires, et souvent concentrés dans les pays riches. Alors que les inégalités sont croissantes dans le monde entier, le pouvoir sur la destinée de notre planète devient d'autant plus mal réparti.

## LE CHANTAGE DES MULTINATIONALES

Le fait que les citoyens commencent à développer une confiance envers les entreprises grâce au développement par ces dernières de politiques de communication et marketing « éthiques » ou socialement responsables représente un danger majeur pour la

société. Nous acceptons de fait le glissement du pouvoir depuis les instances démocratiques vers les entreprises privées. Les Etats ont une peine folle à se mettre d'accord autour de normes contraignantes au niveau international. Les entreprises, non démocratiques et multinationales, parviennent à imposer leurs décisions rapidement dans tous les pays. De plus, elles peuvent exercer des pressions considérables sur les gouvernements nationaux, par exemple en menaçant de déplacer leurs filiales dans un pays plus complaisant.

C'est donc là que réside l'un des plus grands dangers dissimulé par la promulgation de la « responsabilité sociale » des entreprises, une érosion progressive mais létale de la démocratie.

Samuel Bendahan

## Où sont les femmes?

*La lutte contre les discriminations entre les sexes est malheureusement rarement un des objectifs répertoriés dans les différents codes de conduite et chartes dont se glorifient les entreprises voulant paraître « éthiques ». Dans le meilleur des cas, certaines mettent en avant la proportion de femmes salariées ou de cadres employées et leur ouverture à engager des femmes.*

Dès que l'on cherche des résultats plus concrets et que l'on a des revendications plus conséquentes, il devient difficile de trouver une entreprise prête à s'y engager. Ainsi, l'égalité des salaires ou la prise en charge de la garde des enfants par les entreprises n'est pas à l'ordre du jour de leurs initiatives. Cela ne provoque pas de surprise évidemment, la problématique des discriminations entre hommes et femmes n'est pas le sujet préféré des élites, quelles soient politiques ou économiques, et toujours largement composées d'hommes.

## DOMINATION SYSTÉMIQUE

Bien plus, l'exploitation des travailleuses fait partie

de notre système économique et nous pouvons parler d'une véritable dynamique de renforcement mutuel. Les femmes représentent une part très importante des catégories de salarié-e-s les plus précaires partout dans le monde et en particulier dans les pays pauvres. UNIFEM, le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes, estime que les trois quarts des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour sont des femmes.

Parallèlement à cette mondialisation économique, le développement du capitalisme s'accroît et de nombreux services publics sont privatisés. Ce phénomène aggrave encore la situation des femmes qui non seulement

sont traitées comme de la main-d'œuvre jetable, mais qui en outre ont de moins en moins accès à des aides sociales.

## QUE PEUT LA RSE POUR LES FEMMES?

L'égalité entre les sexes ne fait pas partie des principes explicites de l'initiative Global Compact (voir encadré). Mais on peut supposer qu'elle est implicite car les principes se réfèrent à la déclaration des droits humains et sont inspirés d'autres chartes où cet objectif est mentionné. Dans le cas de Global Compact, la prise en compte des problèmes liés aux sexes représenterait un test parlant pour évaluer l'efficacité et la sincérité des entreprises

engagées. Si elles veulent en effet nous faire croire qu'elles sont conscientes de leur rôle social, cet objectif est crucial.

Nous doutons cependant qu'elles diminuent leur bénéfices pour promouvoir des principes égalitaires. Car prendre en compte les problèmes des travailleuses, c'est les payer correctement, garantir une sécurité de l'emploi et du salaire en cas de maternité et surtout sortir les employées du travail au noir et donner des contrats, ce qui permet l'expression des revendications et rend utile le regroupement en syndicats.

Stéphanie Pache

## DOSSIER: LA RSE EN QUESTION

## Un «complot» contre Nestlé?

*A Vevey, sur les rives du lac Léman se trouve le siège de la firme alimentaire la plus puissante du marché mondial. Elle veut paraître aussi pure et blanche que les cimes enneigées qui se dressent au loin. Face à la critique, elle défend les principes de l'entreprise Nestlé, qui valent pour toute la firme et dans lesquels sont garantis les droits humains. L'écologiste et expert hydraulique brésilien Franklin Frederick a une longue expérience avec la politique d'entreprise de Nestlé (voir encadré).*

**Monsieur Frederick, Nestlé respecte-t-elle ses propres principes?**

Il est compliqué de laisser les entreprises régler les choses qui touchent les communautés et l'environnement - ce qu'on appelle la «responsabilité sociale». Il est toujours mieux d'avoir une législation claire et que l'Etat soit responsable de la supervision des actions des entreprises privées. Il n'est *..Il est toujours mieux que l'Etat soit responsable de la supervision des actions des entreprises privées...*

plus possible d'avoir confiance en Nestlé - comme en beaucoup d'autres grandes entreprises, d'ailleurs - alors qu'il est tellement évident qu'elles ne respectent pas leur propre règles.

**Avez-vous un exemple concret qui montre que les propos de l'entreprise ne concordent pas avec la réalité?**

Le dernier rapport sur *La responsabilité sociale de Nestlé en Amérique Latine* publié en 2006 par Nestlé fait mention du parc des eaux de Sao Lourenço. Il est écrit là - page 44 - que Nestlé organise un comité de gestion du Parc des Eaux avec les citoyens de Sao Lourenço et l'administration publique. En réalité, il y a quelques années, Nestlé avait proposé aux associations de la ville la création d'un tel comité, mais il n'aurait eu aucun pouvoir réel sur la gestion du Parc, et aurait eu pour seule fonction de donner son accord aux décisions prises par Nestlé. En réponse, les associations ont proposé à Nestlé la constitution d'un autre comité, dans lequel les citoyens auraient

un vrai pouvoir sur la gestion du Parc. Nestlé a refusé de créer un tel comité. Et pourtant, dans son rapport officiel, Nestlé dit que ce comité existe - ce qui a surpris les gens de Sao Lourenço! Comment savoir si les informations sur les autres pays sud-américains ne sont pas aussi des mensonges?

**Dans un conflit, c'est souvent une parole contre celle de l'autre. Pourquoi devrions-nous vous croire?**

Je pense que l'unique façon d'avoir de la crédibilité, c'est d'apporter des documents. Par rapport au «comité» dont Nestlé parle dans son rapport, j'ai apporté une lettre signée par les associations de la ville et aussi les documents mentionnant la proposition originale de Nestlé et la contre-proposition des citoyens... Dans toute l'affaire au Brésil, on a essayé d'apporter le plus grand nombre de documents - des lettres de l'Evêque responsable pour la région, des déclarations faites par les départements fédéraux sur les illégalités commises par Nestlé au Brésil, etc. Le problème reste l'inégalité du rapport entre un mouvement de citoyens au Brésil qui a peu accès à la presse en Suisse, et une puissante multinationale qui peut se payer la publication d'articles. Et n'importe quelle information avancée par nous peut être contestée sans limite par Nestlé - par contre nous n'avons pas un pouvoir de contestation équivalent.

**Quelle est l'attitude de Nestlé face aux problèmes et aux critiques?**

Nestlé est une des pires compagnies par rapport aux critiques et au dialogue, surtout dans les pays du Sud. Beaucoup

ARGENTINA.INDYMEDIA.ORG



*Fin de journée de travail à la coopérative Chilavert, une imprimerie de haute qualité située à Buenos Aires*

de problèmes et de conflits auraient pu être évités si Nestlé avait été ouverte à un minimum de dialogue. Dans mon propre cas, les interviews et articles publiés en Suisse sur les problèmes de Nestlé au Brésil, ont toujours été accueillis par le porte-parole de l'entreprise par des attaques personnelles et une tactique de décrédibilisation. Nestlé n'a jamais discuté des problèmes, mais s'est atta-

qué à la crédibilité des personnes qui les dénoncent. Il me semble difficile de croire qu'il y a une sorte de «complot» mondial contre Nestlé mené par des menteurs qui n'ont pas d'autres choses à faire que de répandre des informations fausses - mais c'est cela que Nestlé essaye de faire croire aux gens!

*Propos recueillis par  
Barbara Rimml*

## SOURCE TARIÉ À SAO LOURENÇO

Après que Nestlé a repris Perrier, le parc de sources minérales brésilien de Sao Lourenço s'est retrouvé en 1992 dans les mains du puissant consortium. Après quelques années apparaissaient les premiers problèmes: la composition de l'eau commença à se modifier, une source tarit, la nappe phréatique baissa et des fissures se sont produites dans les bâtiments. Pourquoi? Nestlé avait construit une nouvelle installation d'emballage dans la zone protégée et commencé

à pomper en grosse quantité de l'eau pour sa marque «Pure Life». Des citoyens inquiets pour le parc de sources ont cherché le dialogue avec Nestlé en 1999- et ont été brutalement rembarés. Ce n'est qu'après une campagne internationale et des démarches judiciaires que Nestlé a finalement décidé de cesser la production de «Pure Life» en 2006. L'entreprise a néanmoins décliné toute responsabilité pour les dommages causés.

## DOSSIER: LA RSE EN QUESTION

# Globaliser le droit!

*Pour comprendre les débats actuels autour de la responsabilité sociale des entreprises, il faut comprendre les transformations qui ont marqué les modes de production ces deux dernières décennies. La fragmentation et la délocalisation de la production - que ce soit dans le textile, l'électronique ou l'alimentation - ont multiplié les possibilités pour les sociétés transnationales d'échapper aux lois et réglementations environnementales et sociales. Et ce vide juridique constitue aujourd'hui un défi de taille.*

*Chantal Peyer,  
Pain pour le prochain*

Prenons l'exemple de l'électronique. Une firme comme Hewlett Packard a externalisé 85% de sa production et ne pos-

*...les marques ont donc externalisé les risques sociaux et environnementaux....*

sède plus d'usine. Ses ordinateurs sont fabriqués et assemblés par plus de 7'000 fournisseurs, en Asie et en Amérique latine. Résultat: ce sont ces fournisseurs qui sont juridiquement tenus de respecter les lois nationales et internationales du travail ou les normes environnementales. Si par exemple, une usine en Chine pollue la nappe phréatique par une mauvaise gestion des déchets toxi-

ques utilisés pour fabriquer les ordinateurs, ce n'est pas Hewlett Packard, mais le propriétaire de l'usine qui est juridiquement responsable. Il en va de même si les droits syndicaux - liberté d'association, assurances sociales, etc... - sont bafoués. En externalisant la production, les marques ont donc externalisé les risques sociaux et environnementaux. Elles soumettent leurs fournisseurs à des pressions énormes - prix défiants toute concurrence, délais toujours plus courts et quantités variables, etc.. - tout en échappant à leur responsabilité face à la société. Et actuellement aucun élément du droit international ne permet de lutter contre cette réalité.

## NESTLÉ S'EN LAVE LES MAINS

Autre exemple, l'alimentation. Nestlé a été un pionnier en matière de globalisation

et de délocalisation de la production. La firme suisse a tissé un réseau de plus de 480 filiales, réparties sur les cinq continents. Et en 2006, elle employait 265'000 personnes. Juridiquement, les filiales de Nestlé sont tenues de respecter les lois - sociales environnementales, etc. - des pays de production. En cas de problème, quelle est cependant la responsabilité de la société suisse, qui a une identité juridique différente de sa filiale? La question n'est pas rhétorique: elle constitue l'écueil contre lequel la majorité des campagnes internationales ont butté à ce jour. Lorsque le syndicat colombien SINALTRAINAL par exemple a dénoncé en 2002 la fin de la convention collective et des pressions sur les ouvriers syndiqués dans l'usine Cicolac, la direction suisse a affirmé

qu'elle ne savait «pas ce qui se passait dans sa filiale, puisque «la responsabilité de l'affaire n'était pas entre les mains de Nestlé suisse, mais de Nestlé Colombie». Juridiquement, aucun élément du droit suisse ou international ne permet de contrer cette défense de Nestlé.

## GLOBALISER LES DROITS HUMAINS

L'un des défis principaux dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises est donc d'établir des nouveaux cadres juridiques qui correspondent aux nouveaux modes de production. C'est-à-dire de globaliser les droits humains. Au niveau suisse, une piste serait de modifier le code pénal pour qu'une entreprise ayant son siège dans notre pays puisse être rendue responsable des infractions commises à l'étranger. L'association TRIAL ([www.trial.ch](http://www.trial.ch)) réfléchit dans

*...établir des nouveaux cadres juridiques qui correspondent aux nouveaux modes de production...*

ce sens. Au niveau international, le débat tourne autour des «Normes sur la responsabilité en matière de droit de l'homme des sociétés transnationales et autres entreprises», qui ont été rédigées en 2003 par une sous-commission (de la promotion et de la protection des droits de l'homme) des Nations-Unies. Le débat cependant stagne. Et face à l'opposition des Etats-Unis, de l'Australie et des grands lobbies économiques, ce projet de normes a peu de chances d'être accepté dans un proche avenir.

## LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE SUISSE: L'ÉCONOMIE AVANT TOUT!

Signe des temps: en septembre 2006 la conférence annuelle de la division politique IV (sécurité humaine) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) était placée sous le thème de la responsabilité sociale des entreprises. Volonté de rétablir l'équilibre entre économie et social, en exigeant une globalisation des droits humains. Non! Au sein du gouvernement suisse, le discours révèle une conception très utilitariste des droits humains.

Premièrement, la politique étrangère suisse vise à promouvoir un environnement politique stable, propice aux investissements directs étrangers. Et la promotion des droits humains est soumise à cette logique: «la sécurité de chaque individu va de pair avec la sécurité des investissements» soulignait

M. Calmy-Rey dans son discours d'ouverture. Avant de continuer: «les marchés émergents, qui ouvrent des perspectives économiques énormes, sont souvent associés à des risques économiques et politiques importants [...] c'est pourquoi la Suisse leur offre un soutien en terme de développement, de promotion de la paix et des droits humains.»

Deuxièmement, le gouvernement suisse refuse de s'engager pour une réglementation contraignante des entreprises transnationales. Ou, pour le dire autrement, le gouvernement n'entend pas, en matière de droits humains, donner des ordres aux entreprises, mais seulement «ouvrir le dialogue». La pierre angulaire de sa politique n'est donc pas de globaliser les droits humains ou de soutenir des normes contraignantes aux Nations-

Unies, mais d'encourager des initiatives volontaires du secteur privé (Global compact, codes de conduites, etc.).

Il est cependant un secteur dans lequel l'auto-régulation - aux yeux du gouvernement suisse - ne suffit pas: la lutte contre la corruption. Dans ce domaine «l'Etat doit légiférer», souligne le DFAE. Une position qui reflète une interprétation à deux vitesses de la responsabilité sociale des entreprises: la corruption - qui nuit à la stabilité de l'économie - doit être réglementée de façon contraignante, et punie pénalement. Les infractions aux droits humains et syndicaux par contre doivent et peuvent être résolus par l'engagement volontaire, le dialogue et la «bonne volonté» des entreprises....

## DOSSIER: LA RSE EN QUESTION

# RSE: obstacle au progrès social?

*Des alternatives à la notion de RSE existent; elles se basent toutes sur la nécessité de démocratiser «l'économie».*

L'institutionnalisation de la RSE nous renseigne sur la capacité du système capitaliste à intégrer la contestation pour mieux la rendre inopérante. Dans ce sens, il y aurait passablement d'analogies à faire avec le développement durable. Comme sa notion cousine, la RSE n'est qu'un instrument de plus pour s'assurer de la "durabilité" de la croissance économique.

## LA RSE RENFORCE LE STATU QUO

Si pour certains, la RSE a permis la reconnaissance d'un droit de regard élargi sur la gestion des entreprises et par-là même d'offrir l'opportunité de discuter du caractère privé de la propriété des moyens de production, force est de constater que les forces en présence sont clairement en faveur du statu quo. Cette récupération d'un discours critique contre les multinationales a contribué à désactiver toute charge contre

*...Il existe de nombreux indices boursiers se référant à la RSE pour évaluer les performances des entreprises...*

leurs actions et à masquer les contradictions entre progrès social, écologie et poursuite du profit. L'enjeu de cette récupération est que la logique de maximisation du profit n'est pas remise en cause. Cette logique serait tout au plus modérée au niveau de chaque entreprise par la prise en compte de contraintes écologiques et sociales. Cela accrédi-terait l'idée qu'il pourrait exister une production capitaliste «propre», c'est-à-dire dénuée de toute exploitation. De même, les

grandes orientations néolibérales, que sont la mise en concurrence généralisée, la financiarisation et la libéralisation des services passeraient inaperçues.

Cette récupération est attestée par le développement de normes et standards internationaux. Mais plus encore, il existe de nombreux indices boursiers se référant à la RSE pour évaluer les performances des entreprises (notamment le «FTSE4Good» et le «Dow Jones Sustainability Group Index»). Ces outils de cotation, dont la méthodologie est questionnable, participent au désamorçage de toute critique. Ainsi, il apparaît que la RSE a permis aux entreprises de légitimer leur position d'acteur incontournable et de circonscrire le débat au niveau des seules «bonnes pratiques». Cela a

pour effet immédiat d'empêcher toute remise en cause plus radicale du système capitaliste et de restreindre les alternatives.

## QUELLES ALTERNATIVES?

Il s'agit donc d'éviter de s'enfermer dans une logique du «tout RSE ou rien». En effet, s'il est admis que dans certains cas des travailleurs/euses, des collectifs de citoyens-ennes ou des ONG ont pu utiliser la RSE afin d'obtenir des améliorations dans certains domaines, cela ne doit pas conduire à surestimer la RSE. Comme nous avons essayé de le démontrer, la RSE ne peut pas réduire les inégalités ou diminuer la pauvreté à elle seule et n'est pas substituable à l'action publique. D'autre part, les alternatives à la RSE existe déjà, autrement dit la RSE était

dès le départ un concept dépassé: la voie coopérative, les *Trueque* argentins («cercles d'échanges») s'en sont chargés de le rappeler. D'autres systèmes de gestion paritaire ou en commun de la production existent: la créativité en ce domaine est la règle.

Toutefois, l'extension du capitalisme et en corollaire de la propriété privée, réduit cette diversité. Un des dangers de la réification de la RSE serait ainsi de faire comme si le seul mode d'organisation de la production possible serait sur une base capitaliste. Ainsi contrairement à la RSE, ces alternatives prennent en compte la nécessité de démocratiser « l'économie » et de se rapprocher collectivement le progrès social.



*Manifestation de soutien en faveur de la coopérative FaSinPat en été 2006. L'occupation de l'entreprise de céramique Zanon a abouti à la création, en 2001, de la coopérative FaSinPat («Fábrica Sin Patronos», fabrique sans patrons). Cette coopérative est vite devenue, avec l'hôtel Bauhen, le symbole du mouvement argentin. Autogérée depuis six ans, elle fonctionne parfaitement mais reste menacée politiquement.*

# Economie énergétique allemande: vivent les cartels privés!

*Des enquêtes de la commission européenne ont permis de mettre en lumière des pratiques qui en disent long sur l'absence de libre concurrence dans le domaine énergétique. Rappel des faits.*

Cela s'apparente à un polar. Le 29 mai 2006, Wulf Bernotat, directeur général d'E.On, un des principaux acteurs de l'économie énergétique européenne, entre dans son bureau. Quelques minutes plus tard, il se trouve face à un troupeau d'enquêteurs de la Direction de la concurrence de la Commission européenne. Des ordinateurs sont saisis, des procès-verbaux des séances des instances dirigeantes de l'entreprise et des papiers stratégiques internes classés secrets photocopiés sur place. En collaboration étroite avec l'autorité allemande de surveillance des cartels, la commission procède de la même manière auprès des trois principaux autres poids lourds de l'économie énergétique allemande: RWE, Vattenfall et EnBW.

## RELATIONS AMICALES

Bien que les enquêtes soient toujours en cours, les résultats intermédiaires qui ont filtré à la presse sont spectaculaires. Ainsi, les dirigeants des quatre principales entreprises allemandes du secteur énergétique auraient tenu des réunions secrètes depuis plusieurs années. Lors de ces rencontres, des informations sensibles auraient été échangées. Les patrons se seraient notamment entendus sur la façon de procéder en matière de concentration capitaliste du secteur et de répartition des marchés. Résultat: selon l'office allemand des cartels, les documents saisis démontreraient que – malgré les prétentions des chantres du libéralisme – la libre concurrence n'existe guère dans le secteur électrique en raison d'une «*coopération inadmissible du point de vue du droit des cartels*».

Derrière la façade d'une concurrence féroce, se cachent donc des relations que l'on peut

aisément qualifier d'amicales. Ainsi, pour citer l'exemple du gaz naturel, E.On et RWE se sont mis d'accord pour barrer la route à des petites et moyennes entreprises actives dans leurs sphères d'influence respectives. Et les principaux dirigeants

coordination avec leurs concurrents. En tenant compte de l'effet de l'inflation, en 2007 le prix de l'électricité en Allemagne est exactement le même qu'en 1998. Sauf qu'un pan entier du service public allemand a été privatisé depuis.



se sont amusés à s'échanger des informations sur les achats envisagés et les investissements prévus.

## FLAMBÉE DES PRIX ET PROFITS

Pour les consommatrices et consommateurs privé-e-s, ces ententes cartellaires ont eu pour conséquence directe une flambée des prix entre 2000 et 2007. En effet, deux ans après la libéralisation du marché décidée par le gouvernement Schröder, le prix de la consommation moyenne d'un ménage allemand atteint 40,60 Euros par mois contre 49,95 en 1998. Or, en 2007, ce même chiffre s'élève à 60,20 Euros. Cette évolution s'explique principalement par les pressions exercées par des géants comme E.On qui, à travers leurs filiales, ont fait monter les prix sur les marchés de pointe. Le tout en bonne

Dans l'économie capitaliste, qui dit hausse des prix dit en principe aussi croissance des profits. Un adage qui n'est pas étranger au présent exemple. Entre 2002 et 2006, les profits d'E.On ont augmenté de 95%, ceux de RWE de 36%, ceux d'EnBW de 275% et ceux de Vattenfall de 250%.

## REFUSER LE LIBÉRALISME

Ceux qui en Suisse et en Europe ont décrit la forte probabilité de ce genre de dynamiques en cas de libéralisation des services publics ont été considérés pendant longtemps au mieux comme des semi-fous. Pannes électriques en Californie? La faute à la mauvaise manière de libéraliser, disait-on. Concentration du capital en Europe? Pas d'impact pour la concurrence ou les consommateurs, prétendaient les chantres du libéralisme de droite et de

gauche – y compris au sein des instances dirigeantes du Parti socialiste suisse de l'époque. Aujourd'hui, ces voix se sont quelque peu estompées.

Or, ce qu'il faut n'est pas le silence, mais la mise en évidence constante des méfaits de la logique libérale dans un secteur aussi essentiel que celui de l'énergie. D'une part, pour des raisons de défense du pouvoir d'achat de la majorité populaire. Celle qui a vu en Suisse son revenu disponible stagner ou fortement diminuer ces dernières années. D'autre part, pour des raisons de garantie de l'approvisionnement dans un secteur économique pour lequel la pénurie est source de profits faramineux. Enfin, il convient également de mentionner des facteurs, appelons-les géostratégiques. La prise d'influence en Europe du régime autoritaire de Vladimir Poutine à travers la mainmise sur une bonne partie des réserves énergétiques du monde va en effet croissant. En remplaçant les anciens monopoles publics par des ententes cartellaires ou autres quasi monopoles privés, le risque d'une reprise des géants européens du courant par des géants russes comme Gazprom n'est pas à exclure.

En Suisse, le refus du libéralisme a permis de réduire ce danger. Depuis le vote sur le Loi sur le marché de l'électricité en septembre 2002, le contrôle public sur le secteur s'est nettement renforcé. Aux pouvoirs publics et aux institutions démocratiques d'en faire bon usage.

*Philipp Müller*

## POUR EN SAVOIR PLUS

Der Spiegel, numéro 45/2007, article intitulé «*Das Kartell der Abkassierer*».

# Cap sur la marchandisation de la santé

**L'UDC lance une initiative visant à réduire drastiquement les prestations en matière d'assurance maladie. Au prétexte d'un « contre-projet », la majorité bourgeoise du Parlement est allée presque aussi loin.**

Une fois encore la majorité bourgeoise du Parlement fédéral nous a joué un drôle de tour. L'initiative UDC s'intitulant de façon trompeuse « Pour la baisse des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base » n'avait presque aucune chance de passer en votation populaire, notamment parce qu'elle excluait la prise en charge de la grossesse de l'assurance de base. Mais l'UDC a obtenu exactement ce qu'elle souhaitait, malgré sa stratégie peu finaude.

Contre l'avis du conseil fédéral et de la gauche du parlement, les partisan-e-s d'une libéralisation totale du marché de la santé peuvent se réjouir d'avoir renforcé les principes de concurrence et de responsabilité individuelle par leur inscription dans la Constitution. Le contre-projet rédigé en « opposition » à l'initiative UDC permet la suppression de l'obligation de contracter avec les prestataires de soins reconnus. Les débats des parlementaires ont exprimé clairement la volonté de restreindre le libre choix des médecins. On retrouve aussi le principe de conditions d'admission au remboursement des prestations, conditions qui seraient définies par les caisses. Le manque de précision quant à ces critères rend l'article dangereux, les critères économiques risquant de prédominer plutôt que ceux de qualité. De plus nombreux sont les parlementaires, même issus du camp bourgeois, à douter de l'efficacité de cette mesure sur les coûts du système de santé. Par contre la qualité des soins pourrait en pâtir.

## LES CAISSES AU POUVOIR?

En outre le contre-projet introduit le principe d'un financement « moniste », c'est-à-dire que toutes les contributions financières, publiques, caisses et partici-

pations des assuré-e-s (franchise et quote-part) seraient gérées par un seul organisme. Les caisses maladie ne cachent pas qu'elles pensent être les plus légitimes à exercer ce rôle. Et n'avons-nous pas jusqu'à présent pu bénéficier de leur parfaite maîtrise des coûts, malgré ces méchants cantons qui leur mettaient des bâtons dans les roues? C'est cette mesure qui est la plus révoltante et qui amènerait une forme de privatisation si cette mission était confiée caisses maladies. Elles seules seraient garantes de la qualité et de l'économicité des soins. Nous pouvons déjà voir les intérêts antagonistes des actionnaires, cherchant à augmenter leurs bénéfices, et ceux des assuré-e-s, souhaitant les meilleures prestations possibles. Bien sûr, le traitement le plus efficace n'est pas toujours le plus cher, mais le cas échéant, on ne se fait pas d'illusions sur le parti que prendra la caisse.

Evidemment on ne sait pas encore ce que donnera la réforme de la *Loi sur l'assurance-maladie* qui devra se conformer à ce nouvel article constitutionnel, pour autant que celui-ci soit accepté en votation populaire. Mais, avec ou sans article constitutionnel, les buts du projet de réforme sont clairs, Pascal Couchepin ayant déclaré ce contre-projet parfaitement inutile, soulignant ainsi son adhésion aux principes de la libéralisation économique.

## QUELQUES ESPOIRS TOUT DE MÊME?

Mais il faut admettre que l'article laisse beaucoup de place à l'imagination quant à sa concrétisation. Ce flou pourrait même se révéler avantageux pour les personnes défendant un droit à la santé. Par exemple, la gestion du finan-

## NDLR - Les médias suisses en croisade contre les mafiosi

La non-élection de Blocher aura au moins servi à une chose: permettre aux plus médiocres pisse-copies de la presse romande d'épancher leur prose réactionnaire. Pascal Décaillet a visiblement acquis un dictionnaire des synonymes pour l'occasion. Voici les termes dont il a réussi, en l'espace de deux jours (sur son blog du 12 au 14 décembre), à couvrir la majorité du parlement :

Autisme, combinazione (2x), trio de l'hôtel Bellevue, s'acquiescer (2x), forfait, les conjurés, petit complot du Bellevue, ce pacte-à-trois, jeux de masque et d'hypocrisie, tyrannicide (2x), pénombre, desperado de Western, Vendetta, les parrains, finalités florentines (probablement une coquette-rie pour dire « machiavélisme »), avoir la peau de Christo-

phe Blocher, gestes troubles, indécence, le pronunciamento parlementaire, ourdir (un complot), les putschistes, petit jeu parlementaire, nausée.

C'est criant de vérité, on se croirait dans les années 1930.

Quant à Marie-Hélène Miauton (*Le Temps*, 14 décembre), l'inénarrable chroniqueuse du bon sens bien de chez nous, son discours fonctionne sur une série d'oppositions aussi implicites que droitières. Afin de participer à l'intelligence de la presse romande, *Pages de gauche* vous décrypte sa chronique. L'opposition essentielle passe entre l'UDC et le reste du monde. En caractère normal ce qu'a écrit Madame Miauton, en italique, l'opposition implicite, que PdG vous révèle:

UDC	Reste du monde
représentant emblématique	<i>politiciens corrompus</i>
<i>parangon de vertu</i>	déni de droit
<i>la victime expiatoire</i>	ces conjurés
<i>la pure vérité</i>	évidente mauvaise foi
efficacité politique	<i>inefficacité crasse</i>
<i>la victime innocente</i>	les comploteurs
<i>pas de vagues</i>	Le consensus deviendra introuvable
<i>sérénité absolue</i>	La sérénité ... sera troublée.
le bien du pays	<i>le parti de l'étranger</i>
<i>Schweizer Qualität</i>	on se serait cru en France
valeurs confédérales	<i>valeurs étrangères</i>

RF

cement « moniste » pourrait être confiée aux Cantons, qui devraient mettre en place des systèmes de contrôle des prestations et de facturation, rendant du même coup les caisses parfaitement inutiles! Et cette hypothèse n'est pas si fantasmagorique qu'elle pourrait paraître, au vu de l'opposition déjà manifestée par les Cantons, qui refusent d'être exclus de la gestion d'un domaine qu'ils financent largement.

Sous prétexte de faire baisser les coûts de la santé, on essaie de nous faire avaler n'importe quelle couleuvre. Toutes les mesures proposées n'ont qu'un seul effet: diminuer les prestations couvertes par l'assurance de base

et augmenter ainsi l'offre du marché privé des soins par l'arrivée de ces « produits » auparavant non soumis aux lois du marché. Les primes pourraient ainsi baisser (ce qui reste encore à prouver au vu de la dissociation observée entre l'élévation des coûts et celle des primes), mais les prestations aussi. Et pour obtenir des soins de qualité équivalents à ceux d'aujourd'hui, il faudra se munir d'assurances complémentaires, sans contrôle de l'Etat en matière de prix ni de qualité. Et ceci se ferait, bien entendu, sans subsides de l'Etat, les complémentaires n'étant pas obligatoires.

Stéphanie Pache

# A Obwald, le Père Noël est passé chez les plus riches le premier de l'an

*Le premier janvier 2008, le canton d'Obwald a introduit la «flat tax», un impôt proportionnel sur le revenu, qui profite surtout aux plus riches.*

Commençons par rappeler les faits. Le 11 décembre 2005, le demi-canton d'Obwald introduisait, après Schaffhouse, une nouvelle loi d'impôt prévoyant de transformer l'impôt sur le revenu des personnes physiques en impôt dégressif. En clair, au-delà de 300'000 francs de revenus et de 5 millions de fortune, le taux d'impôt cantonal diminuait. Cette nouvelle loi devait occasionner près de 20 millions de francs de pertes fiscales pour le fisc obwaldien, mais elle était supposée inciter les personnes disposant de hauts revenus à venir s'installer dans ce canton de Suisse centrale transformé en paradis fiscal. Selon le ministre des finances PDC promoteur de cette réforme favorable aux riches, les impôts acquittés par les nouveaux contribuables devaient rapidement compenser les pertes initiales.

L'affaire avait toutefois provoqué un bras de fer juridique: en effet, la Constitution fédérale prévoit que chacun soit taxé selon «sa capacité contributive», un principe que la nouvelle loi fiscale d'Obwald transgressait ostensiblement. Le 1er juin 2007, le Tribunal fédéral décidait donc par 6 voix contre 1 de casser celle-ci. Troquant une nouveauté contre une autre, le gouvernement d'Obwald présentait alors un nouveau projet destiné à remplacer l'impôt dégressif par un impôt à taux unique sur le revenu. Le 16 décembre, cette «flat tax» était acceptée en votation populaire par 90,7% des votants. Même le parti socialiste obwaldien n'avait pas jugé utile de s'opposer à cette nouvelle loi, entrée en vigueur avec le commencement de l'an neuf.

## LA «FLAT TAX»: PLUS TU PEUX PAYER, MOINS ÇA TE COÛTE.

Le principe de ce nouvel impôt jusqu'alors inconnu en Suisse est simple: tous les revenus sont imposés à un taux unique (fixé à Obwald à 5,31%), après déduction d'une franchise de 10'000 francs. Pour les revenus les plus bas, déjà



*Obwald, ses lacs d'altitude, ses paysages... et sa politique fiscale néolibérale.*

peu imposés, cette nouvelle loi ne change pas grand chose. Les contribuables les plus riches, par contre, réalisent de substantielles économies d'impôt.

La logique de vive concurrence fiscale intercantonale dans laquelle s'inscrit la mesure prise par Obwald est elle aussi en premier lieu favorable aux contribuables les plus aisés. Eux seuls pourront en effet déplacer leur domicile fiscal aisément, passant d'un lieu à l'autre au gré des lois fiscales et de leur révision. N'en déplaise à ses promoteurs, une telle mesure n'est pourtant pas un jeu à somme nulle: car en effet, les cantons environnants ont déjà décidé de renchérir en proposant de nouvelles baisses d'impôt, censées éviter le départ de leurs contribuables aisés sous les cieux obwaldiens. Appenzell Rhodes extérieures a ainsi baissé l'impôt sur les bénéfices des entreprises à 6% (passant ainsi sous le taux de 6,6% en vigueur à Obwald), tandis que les cantons de Schaf-

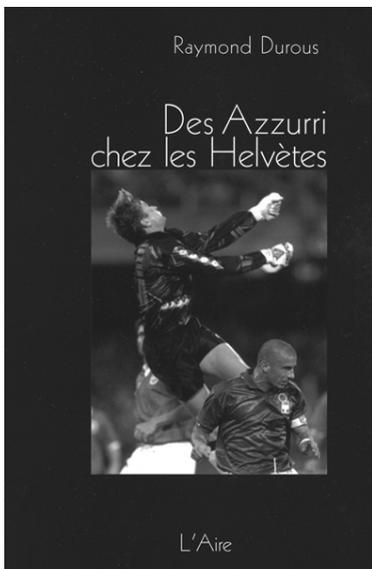
house et de Saint-Gall sont prêts à introduire à leur tour la «flat tax». Dans ce dernier canton, la facture fiscale 2008 vient en outre d'être abaissée de 10%, une mesure une fois de plus surtout avantageuse pour les contribuables riches. Si la sous-enchère fiscale profite à ces derniers, la baisse des recettes fiscales qu'elle engendre nuit aux moins aisés, touchés à long terme par l'inévitable diminution des prestations de l'Etat.

## LABORATOIRE D'UNE FISCALITÉ SUISSE NÉOLIBÉRALE

Le socle des dépenses nécessaires et incompressibles à l'existence est semblable pour tous. Chaque franc supplémentaire est d'autant moins nécessaire que le revenu total est supérieur à ce seuil incompressible du «minimum vital». Ce constat est si évident que même la droite radicale, a posé pendant un siècle les bases de la fiscalité helvétique sur le principe de la progressivité: plus un

contribuable dispose d'un revenu important, plus le taux d'impôt qui le frappe est élevé. En substituant le principe de la proportionnalité à celui de la progressivité, la nouvelle loi fiscale d'Obwald bouleverse les principes de la fiscalité helvétique, et illustre à la fois le glissement vers le néolibéralisme de la droite helvétique et l'incapacité de la gauche institutionnelle à s'y opposer. Le demi-canton confirme en outre son rôle de laboratoire fiscal national. Il ne faut pas se leurrer: des projets visant à diminuer ou à supprimer la progressivité de l'impôt direct existent non seulement dans d'autres cantons, mais ils sont également prônés par les associations patronales au niveau fédéral, et la «flat tax» n'est sans doute pas la dernière disposition visant à diminuer la redistribution sociale de la richesse opérée par le biais de la fiscalité.

*Olivier Longchamp*



*Des Azzurri chez les Helvètes* est le second ouvrage de Raymond Durous (voir page 15), et raconte l(es) histoire(s) de footballeurs ayant évolué en Suisse et issus de l'immigration italienne. Le livre possède essentiellement deux clés de lecture. La première, celle de rencontres entre l'auteur et les joueurs, relatées dans de brefs compte-rendus, qui résument aussi la carrière du joueur. Des rencontres qui traversent les âges, avec des joueurs plus ou moins connus, qu'il soient fils d'italiens immigrés, ou immigrés eux-mêmes. Qu'ils soient venus jouer au football ou exercer cette passion à côté de leur premier métier, un trait d'union les lie entre eux: la Suisse et le foot. On

capte, au fil des récits, des témoignages, l'image que la Suisse a eu des «ritals», pas seulement des footballeurs, mais aussi la vision de la Suisse que les immigrés ont développée. On parle bien sûr de footballeurs, d'immigrés «privilegiés» donc. Mais avec les footballeurs, ce sont aussi les maçons, les métallos, les ouvriers agricoles qui parlent.

La seconde clé de lecture est illustrée dans la seconde partie du livre. Durous se lance avec subtilité dans de courts essais, sur les «ombres et lueurs» du football. Il évoque ainsi le racisme, la violence, mais aussi la télévision, la propagande politique par le foot, les questions d'ascension sociale pour illustrer le côté obscur du ballon, histoire de prouver, si besoin était, que le football est un indicateur précieux des maux qui rongent notre société, et que ce jeu contribue à visibiliser de manière exacerbée. Un jeu, qui pourtant, est à la fois le plus beau du monde, et sur lequel l'auteur a voulu conclure par une note positive, une lueur, en parlant de ce qui lui est cher, comme à tout autre passionné de football: la beauté du jeu, le fair-play et l'esprit solidaire...

Mis ensemble, les deux

volets de ce livre font transparaitre d'abord la formidable passion d'un homme pour un sport. Mais aussi et surtout l'utilité que peut avoir le football, si l'on s'y intéresse de près, pour nous aider à mieux comprendre le fonctionnement de notre société, et nous sensibiliser à des problématiques sociales, comme l'immigration, l'intégration, la répartition des

richesses. Un livre qui se veut aussi un hommage aux immigrés italiens venus en Suisse, et qui n'est donc pas uniquement destiné aux amateurs de ballon rond.

MC

Raymond Durous, *Des Azzurri chez les Helvètes*, Lausanne: Ed. de l'Aire, 2007

## «Le football est un magnifique miroir de notre société!»

**L'immigration italienne est un thème qui vous est particulièrement cher. Dans *Des Azzurri chez les Helvètes*, vous le croisez avec votre passion pour le football...**

Raymond Durous: C'est vrai. *Des Azzurri chez les Helvètes* est en quelque sorte la suite de *Victor le Conquérant*. A l'origine de ce livre il y a certes ma passion pour le foot, mais aussi et surtout la volonté de rester sur le sujet de l'immigration et de l'intégration, mais en parlant cette fois de ceux qui avaient une chance: eux, ou leurs gamins, jouaient bien au ballon.

Ce fut tout un travail, des rencontres extraordinaires, des gens incroyables. J'adore les rencontres... et j'ai tenté, entre autres, de faire transparaitre ce plaisir de rencontrer, d'échanger avec mes interlocuteurs.

Bien sûr, je parle de football, d'aspects «esthétiques», mais pas seulement. L'apport des Italiens pour le football helvétique est immense, à l'instar de ce qu'il a été pour de nombreux domaines de ce pays. Le football est un magnifique miroir de notre société, avec le meilleur et le pire de celle-ci. Et on ne peut pas extraire le football de la société, ce qui est notamment le cas pour la question de l'immigration.

Suite de l'interview en p. 15

## Lecture militante

C'est un pavé, mais quoi de plus normal, puisqu'il s'agit d'évoquer (entre autres) mai 68. Gérard Filoche est connu pour ses formidables coups de gueule en tant qu'inspecteur du travail et défenseur inlassable des salarié-e-s. Il est surtout la force vive de l'aile gauche du PS français, et dirige la revue *Démocratie et socialisme*. On sait moins qu'il a été pendant plus de vingt ans, un dirigeant (minoritaire) de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskyste) et partie prenante de tous les mouvements sociaux qui ont agité la France depuis 68.

C'est cette histoire et cet engagement que raconte Filoche, depuis sa jeunesse, jus-

qu'à son départ (avec 150 de ses camarades) de la Ligue et leur adhésion au PS en 1994. Le livre fourmille d'anecdotes politiques, mais est d'abord une merveilleuse peinture des grands mouvements sociaux des 40 dernières années en France.

Sans pouvoir résumer l'ouvrage, retenons deux points qui, à la lecture de Filoche, me semblent essentiels pour les «socialistes de gauche»: la démocratie et le mouvement de masse. Sur le premier: le respect des procédures est indispensable au développement d'une organisation socialiste démocratique. La démocratie n'est pas une conséquence, mais la condition indispensable de l'action de

gauche.

Sur le second: il est absolument vain d'avoir raison tout seul. Filoche n'a pas de mots assez durs pour fustiger le sectarisme élitiste de la gauche incapable d'être au cœur des mouvements de masse. Il est essentiel que les défenseurs d'une ligne socialiste intègrent les lieux et les organisations où se trouvent les gens: syndicats étudiants (UNEF en France), syndicats, mouvements anti-racistes, etc., et finalement les grands partis démocratiques de gauche (en l'occurrence le PS), plutôt que de se complaire dans un entre-soi ou règne l'insupportable bonne conscience d'avoir raison et de ne pas se compromettre.



On lira tout cela et bien d'autres choses passionnantes dans l'ouvrage de Filoche.

RF

Gérard Filoche, *Mai 68 : Histoire sans fin*, Paris, JC Gawsewitch Editeur, 2007.

# «Le respect de l'autre s'apprend sur les bancs d'école comme sur les terrains de foot»

*Enseignant à la retraite, Raymond Durous continue de livrer son enthousiasme engagé par l'écriture. Un engagement qui est le fruit de rencontres, de passions, d'admiration pour son père, et qu'il s'est toujours efforcé de transmettre autour de lui. Rencontre.*

**Comment se fait-il que vous n'ayez jamais adhéré à aucun parti?**

J'ai toujours considéré mon engagement socialiste au sens large du terme. J'ai fréquenté aussi bien des gens du PS que du POP, ainsi que de la Ligue Marxiste Révolutionnaire (LMR). Mais j'ai effectivement toujours eu de la peine avec l'idée de m'inféoder à un parti. Cela me vient peut-être de l'anarchisme de mon père! Cela dit, si j'avais dû m'inscrire à un parti, c'eût été au PS, sans pour autant renier les apports du POP, notamment pour le travail que celui-ci a de tout temps opéré en faveur des petites gens. La LMR présentait par contre un visage parfois trop autoritaire à mon goût... Si je n'ai par contre jamais fait partie d'un parti, je n'en ai pas moins milité dans des groupes, syndicaux ou civils.

**Vous faites souvent référence, dans vos livres ou vos interventions, à votre père. Quelle influence a-t-il exercé sur votre engagement militant?**

Enorme. Il est à l'origine de mon engagement, en ce qu'il m'a toujours incité à m'intéresser aux sans voix, aux petites gens, à les fréquenter, et à être de leur côté. C'est lui qui m'a inculqué ma sensibilité de gauche, ainsi que la manière de la transmettre. C'est-à-dire par petites touches, sans faire de propagande. J'ai eu en effet la chance d'exercer le métier d'enseignant. Enseigner a été, pour moi, un acte militant. Que ce soit par le choix des thèmes, les manières de les aborder et d'enseigner, ou par le choix du matériel de travail: un poème d'Aragon sur l'Affiche Rouge, un film documentaire sur la chute d'Allende, un roman de Zola... Cela m'a permis de transmettre des convictions et des valeurs, toujours par petites touches,

et sans jamais faire de prosélytisme!

Et après trente ans d'enseignement, on m'a offert la possibilité de continuer sur cette voie en me proposant de donner des cours à l'Université Populaire de Lausanne. En ce moment j'y présente l'immigration italienne en Suisse par le cinéma documentaire... Je n'ai donc rien changé à mes méthodes!

**Après l'enseignement, vous vous êtes donc consacré à l'écriture. Quelles ont été vos motivations?**

Ecrire est également un acte militant. Je me souviens de mon père, simple ouvrier, mais qui parlait de Jaurès, de Blum, comme n'importe quel intellectuel l'aurait fait. Et puis avec le temps, j'ai développé moi-même cette passion pour l'écriture, qui m'est venue presque par hasard, il y a cinq ans. J'ai eu envie d'écrire sur mon père, l'immigration, mais aussi la connerie, le racisme.

Plus précisément, on peut dire que je me suis mis à écrire après deux rencontres, parmi d'autres, qui se sont avérées décisives. La première eut lieu en Pologne en 2001. J'y rencontrais par hasard Marek Edelmann, l'un des cinq capitaines en second de la révolte du ghetto de Varsovie, et auteur des «Mémoires du ghetto de Varsovie». Je le reconnus et restai là à discuter durant une dizaine de minutes avec lui. Un an plus tard, ACOR et l'association «Les Amis de Marek Edelmann» invitèrent ce dernier à Lausanne pour une conférence. C'est là que je l'ai retrouvé et que j'ai passé plus de temps avec lui. Cette ren-

contre m'a fait me dire «Tu dois écrire sur certaines personnes qui te semblent extraordinaires!». Alors je me suis lancé.

La deuxième personne qui eut une importance fondamentale dans mon «cheminement» fut Georges Haldas. J'allai le trouver avec mon manuscrit de «Victor le Conquérant» (ndlr: le premier ouvrage de Raymond Durous, qui raconte l'épopée de son père, immigré italien en Suisse) sous le bras. On a passé la soirée à refaire le monde, à débattre de mille sujets, une bouteille de Chianti sur la table... En le quittant, Haldas me dit qu'il lirait juste deux, trois pages, car il a des problèmes de vue. Le lendemain matin, il m'appelle et me lance: «Il faut publier ce texte!» Il en avait lu bien plus que trois pages... (rires).

**Quel regard portez-vous sur le football, sur lequel vous vous penchez dans votre dernier ouvrage, *Des Azzurri chez les Helvètes* ?**

Pour moi le football a été une école de vie, dans sa part positive: il m'a appris à jouer ensemble, la solidarité, le par-

tage. Mais il y a aussi les pauvres diables, qui sont restés sur le carreau, victimes d'un capitalisme effréné, sauvage. On retrouve dans ce jeu ces humiliations qui mènent à toutes les violences. C'est un véritable reflet du système. Si j'ai écrit ce livre, c'est donc pour parler de ce que le foot a de beau, autant que de ce qu'il a de laid. Mais je l'ai aussi fait pour rendre un nouvel hommage aux immigrants italiens, au-delà du football. C'est aussi, en cela, un acte militant.

**Quelle conscience politique avez-vous trouvée chez ces joueurs?**

Je n'ai pas beaucoup fouillé la question, mais je sens que ce n'est de loin pas le fait de la majorité! Et là, c'est à l'école de permettre aux jeunes de s'éveiller aux vrais problèmes, leur apprendre l'importance de la dignité. Le respect de l'autre s'apprend tout autant sur un terrain de football que sur les bancs d'école.

La boucle est bouclée.

*Propos recueillis par Maurizio Colella*

NOUVELLES VESTES: CE MOIS, BLOCHER ET MAURER



# Marceau Pivert (1895-1958)

«Qu'on ne vienne pas nous chanter des airs de berceuse : tout un peuple est désormais en marche, d'un pas assuré, vers un magnifique destin.

Dans l'atmosphère de victoire, de confiance et de discipline qui s'étend sur le pays, oui, tout est possible aux audacieux.

Tout est possible et notre Parti a ce privilège et cette responsabilité tout à la fois, d'être porté à la pointe du mouvement.

Qu'il marche! Qu'il entraîne! Qu'il tranche! Qu'il exécute!

Et aucun obstacle ne lui résistera!

CAR TOUT EST POSSIBLE, avec un tel Parti fidèle à son objet, à sa structure et à ses principes.»

In *Le Populaire*, 27 mai 1936

**Marceau Pivert fût un militant syndical et politique français. Leader de la «gauche révolutionnaire» du Parti socialiste français lors du Front populaire, il s'oppose à la fois au réformisme trop modéré de la majorité de son parti et au stalinisme du Parti communiste. Exclu en 1938, il fonde avec ses militants le Parti socialiste ouvrier et paysan, interdit deux ans plus tard par Pétain. Il a inlassablement incarné une ligne de gauche marxiste au sein d'un parti socialiste réformiste.**

**A lire: D. Guérin, Front populaire, révolution manquée, Paris, Juillard, 1963 et J. Kergoat, Marceau Pivert, «socialiste de gauche», Paris, Ed. de l'Atelier/Ed. ouvrières, 1994.**



## agenda

**31 janvier**

**Café politique** – «**Votation du 24 février 2008: Faut-il alléger la fiscalité des entreprises?**»  
Débat contradictoire sur la double imposition des entreprises entre Pierre-Marie Glauser (avocat et professeur de droit fiscal à l'UNIL) et Sébastien Guex (professeur d'histoire contemporaine à l'UNIL) – Org. Attac et Assopol. 19h00, Café-théâtre Le Bourg, Lausanne. [www.assopol.ch](http://www.assopol.ch)

**2 février**

**Journée de réflexion et d'échange** – «**Capitalisme: Peut-on reprendre le contrôle?**»  
exposé de M. Ignacio Ramonet, directeur sortant du «Monde Diplomatique» – «**Contrôler le Capitalisme, le transformer ou en sortir?**» exposés de Mmes Marianne Huguenin, syndique de Renens (POP-PdT), et Sandrine Salerno, conseillère administrative de la ville de Genève (PS) – Org. Fédération romande des socialistes chrétiens. 10h00, Buffet de la Gare (salle des Cantons), Lausanne. [info@frsc.ch](mailto:info@frsc.ch)

## Paroles (dés)intéressées

«Le développement durable, c'est tout d'abord produire plus d'énergie, plus de pétrole, plus de gaz, peut-être plus de charbon et de nucléaire, et certainement plus d'énergies renouvelables. Dans le même temps, il faut s'assurer que cela ne se fait pas au détriment de l'environnement.»

Michel de Fabiani, président de BP France, rencontres parlementaires sur l'énergie, 2001

«L'objectif affirmé de Porsche est de réduire au minimum les effets préjudiciables à l'environnement, et de soutenir également les efforts internationaux visant à résoudre les problèmes écologiques globaux.»

Site Internet de Porsche, 2004, année du lancement du Porsche 4x4 Cayenne : 2 tonnes et demi, 450 chevaux, 266 km/h

«Le développement durable est facile à définir : si votre arrière-grand-père et vos enfants restent des consommateurs fidèles de Nestlé, alors nous avons travaillé de façon durable. Et ceci est le cas de plus de 5 milliards de personnes dans le monde...»

Peter Brabeck-Lemathe, Directeur Général du groupe Nestlé

«Il faut admettre le développement durable pour ce qu'il est : une conciliation dynamique de la croissance économique et de la défense de l'environnement.»

Henri Proglgio, PDG de Véolia Environnement

### Retard de livraison du n° de janvier

En raison d'un imprévu regrettable, le numéro de janvier sort de presse avec quelques jours de retard. Nous prions nos lectrices et nos lecteurs de nous en excuser et leur souhaitons une excellente lecture.

Réd.

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

**Pages de gauche**  
Mensuel d'opinions socialistes